

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Dossier

Projet de parc éolien Saint-Paul-de-Montminy dans la MRC de Montmagny

Co-auteurs

Nathalie Côté, propriétaire et résidente Lac Gosselin

Martin Pelletier, M.D, propriétaire et résident Lac Gosselin

David Gotti, M.erg. MSc. Ph. D(c) sciences de la réadaptation, résident Lac Gosselin

Mémoire soutenu par

Les membres de la famille Côté-Pelletier, résidents du Lac Gosselin

Flavie Bergeron, B.A. Histoire

Inukpa Hamel

Camille Pelletier

Florence Pelletier

Olivier Pelletier

Kim Turbide, M.D

Le 20 juin 2025

Table des matières

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	1
Avant propos.	3
Introduction : Un projet industriel, au cœur d'un milieu de vie invisibilisé.....	5
1. Vivre au Lac Gosselin : le lien inextricable entre paysage, identité et expérience de vie.	5
2. Une transformation irréversible du territoire	6
3. L'acceptation sociale. Le paradoxe entre la reconnaissance de la non-scientificité d'un sondage et son utilisation systématique en audience.	6
4. Des enjeux de représentation	9
5. La quantification de l'acceptation sociale : le milieu de vie comme dommage collatéral.	9
Références.....	12
Annexe 1 : Sondage transmis lors d'une rencontre d'information	13
Fin du document	13

Avant-propos.

Nous sommes une famille résidente du Lac Gosselin depuis 2014. Un des auteurs est aussi ergothérapeute, titulaire d'une maîtrise en sciences cliniques et biomédicales, et en fin de parcours au Doctorat en sciences de la réadaptation. Dans son cheminement professionnel et universitaire, il s'est intéressé aux liens entre les environnements de vie, les systèmes sociaux et les possibilités de pleine participation des individus et communautés. Dans ce mémoire, nous nous exprimerons selon ces deux perspectives. D'abord et avant tout selon une expérience de vécu, en tant que résidents directement concernés par le projet de parc éolien de Saint-Paul-de-Montminy. Mais aussi selon une expertise de recherche, centrée sur 1) les méthodes de recherche participative et partenariale; et 2) l'appréciation des interactions dynamique et transactionnelle entre communautés et leur contexte.

Nous tenons à être transparents dans notre démarche. Nous croyons fermement que la communication ouverte et vulnérable est un pilier de collaboration et partenariat. Voici la stratégie que nous avons utilisée pour rédiger ce mémoire, avec les forces et les limites qu'elle pourrait suggérer :

Nous avons débuté la rédaction sans consulter au préalable la littérature scientifique. Nous avons d'abord consigné, de manière réflexive, nos expériences, nos observations et les tensions que nous avons vécues comme résidents du Lac Gosselin, touché par le projet. Au terme de cette première étape de rédaction, nous avons reflété sur le processus pour formuler deux questions qui semblaient critiques d'explorer plus en profondeur :

Quels sont les facteurs à prendre en compte dans l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable ?

Quelle(s) relation(s) et forme(s) de connexion(s) les habitants d'un espace naturel entretiennent-ils avec leur contexte ?

À partir de ces deux questions, un des auteurs (DG) a entrepris une recherche documentaire, dans des bases de données en sciences sociales et santé, en environnement et aménagement du territoire. L'objectif n'était pas une recension exhaustive des écrits, mais plutôt de situer nos réflexions au sein de travaux existants sur ces questions. L'objectif était alors de relier notre voix unique à des réflexions potentiellement partagées, contextualisées et utiles pour soutenir ce dialogue entre citoyen et initiateur de projet.

Nous avons extrait de la littérature des éléments qui mettent en lumière soit 1) des facteurs d'acceptabilité sociale, soit 2) les formes de relation entre les humains et l'environnement de vie. Nous avons ensuite intégré ces éléments dans le corps du texte.

Les écrits ont été choisis selon deux critères : le sujet abordé (les deux questions formulées) et la qualité et transparence scientifique des auteurs. Nous nuancerons d'emblée que la qualité scientifique n'est pas synonyme d'autorité argumentaire. C'est plutôt une caractéristique des

études qui permet de mieux situer les forces et limites dans l'interprétation et la transférabilité des études à notre contexte spécifique.

Parallèlement, nous avons souligné certains écrits méthodologiques, notamment sur l'évaluation métrologique, pour appuyer un examen critique de l'outil utilisé dans les rencontres d'informations. Ces références ont permis de clarifier certaines limites qu'il faut considérer pour interpréter ces outils.

D'ailleurs, nous profitons de ce préambule pour clarifier certains propos tenus lors de la partie 1 de l'audience. Le terme « consultation » a été utilisé pour décrire les relations entre les individus présents à ces rencontres et les initiateurs. Jusqu'à présent, les résidents du Lac Gosselin n'ont pas été consultés, ils ont été informés (dans la limite des informations publiquement disponibles).

Ce mémoire n'est pas une opposition idéologique à l'énergie éolienne ni un rejet simpliste du changement. Elle vise à **rendre visible** ce qui se passe lorsqu'un territoire, habité depuis des décennies, est redéfini par une logique de développement qui ne tient pas toujours compte de ses dimensions humaines. C'est un appel à revoir l'approche et la posture d'écoute. À faire un bilan, et surtout, reconnaître ce qui échappe aux mesures « quantifiées ». C'est une expression, qui, nous l'espérons, inspirera les initiateurs à penser l'aménagement **avec, plutôt que sur les communautés concernées.**

Introduction : Un projet industriel, au cœur d'un milieu de vie invisibilisé.

Le projet de parc éolien de Saint-Paul-de-Montminy propose une transformation majeure — et permanente — d'un territoire à la fois naturel et humain.

En tant que résidents vivant dans la zone cible de l'éolienne B5, nous souhaitons attirer l'attention de la Commission sur quelques enjeux insuffisamment pris en compte dans l'évaluation actuelle : les impacts sociaux, souvent invisibles, de la transformation territoriale.

Ce mémoire a pour objectif d'ouvrir un dialogue, en rendant visible la signification que le Lac Gosselin revêt pour les personnes qui y résident. Nous partagerons brièvement notre propre expérience de vécu, ainsi que quelques pans de l'histoire d'autres personnes pour qui le lac Gosselin est un milieu de vie de longue date. Nous porterons ensuite un regard critique sur la considération des impacts sociaux dans l'évaluation de l'impact du projet.

1. Vivre au Lac Gosselin : le lien inextricable entre paysage, identité et expérience de vie.

Le paysage, c'est une dimension cruciale de l'identité que nous cultivons au contact de notre milieu de vie : c'est un repère des sens, émotionnel, et un memento de notre histoire (Furness, 2021; Richardson et al., 2020). Le lieu choisi n'est pas une entité isolée. Au lac Gosselin, ou même à Saint-Paul-de-Montminy, le paysage, ce n'est pas qu'une vue, c'est le reflet de l'expérience de vie, de notre mémoire collective. C'est d'ailleurs un lieu qui représente l'entièreté de la vie de plusieurs personnes résidentes.

Les personnes résidentes, le lac et l'espace environnant ont une connexion forte (Pramova et al., 2022). Pour certaines familles, installées depuis plusieurs générations, ce sont les dimensions les plus importantes du sens de leur vie. Une famille installée au Lac depuis de nombreuses générations, par exemple, œuvre depuis plusieurs décennies à préserver le lac et le patrimoine naturel. Ils s'investissent chaque année, à poser des actions concrètes pour prévenir la dégradation du lac (p.ex sédimentation), préserver la qualité de l'eau et les habitats. Ces décennies d'expérience de vivre dans cet espace dépassent l'appréciation scientifique de l'environnement. Ces piliers humains de ce milieu de vie « ressentent » l'espace avec une acuité qui pourrait déconcerter des personnes de science en environnement (Davison, 2021).

La communauté de vie humaine a été soigneusement choisie, année après année, pour incarner cette vision de respect inconditionnel de l'espace. Pour les nouveaux arrivants et arrivantes, l'ouverture à connecter et respecter l'espace naturel est un prérequis. Il apparaît très rapidement aux personnes qui s'installent que la richesse indescriptible du Lac Gosselin est le fruit des pratiques quasi ancestrales de préservation de ses personnes résidentes.

Indescriptible, parce que cette connexion doit être vécue (Furness, 2021). C'est un grand enjeu de ce projet : l'évaluation des impacts n'inclut pas, ou peu cette expertise de vécu. Elle est centrée sur des paramètres quantitatifs, généralisés par les observations et études réalisées au Québec. Si ces études sont hautement pertinentes, elles peuvent néanmoins invisibiliser en quoi le Lac Gosselin (ou les autres lacs) est unique. Nous soulignerons d'ailleurs qu'aucune personne qui

comprend réellement l'expérience de cet espace comme milieu de vie ne peut oublier son nom. Ce n'est pas une critique, nous n'avons pas l'attente que les initiateurs connaissent en détail la vie locale et le nom de chaque lieu ou le projet. Mais reconnaissons toutefois qu'il s'agit d'un symptôme de la dissonance entre l'évaluation de l'espace et la véritable vie qui s'y déroule. Nous avons tous en commun d'avoir un souvenir vivide de notre première rencontre avec ce lieu. Du choc émotionnel et spirituel de cette conversation sans mot que nous avons eu avec le sol, l'eau, la forêt, le paysage, et le silence.

Nous tenons d'ailleurs à souligner et remercier la commission pour l'accueil et l'espace qu'elle offre à cette expertise de vécu.

2. Une transformation irréversible du territoire

Oui, les objectifs de carboneutralité du Québec d'ici 2050 s'inscrivent dans une initiative critique d'un avenir durable de notre communauté québécoise, rurale et urbaine. La lutte des changements climatiques est un devoir collectif, incontournable et urgent. Urgent, mais le développement durable devrait — aussi — s'appliquer à la transformation de nos espaces et de l'énergie que nous consommons. Le projet prévoit l'installation d'éoliennes industrielles de 200 mètres de haut, visibles sur de longues distances, accompagnées de nombreuses infrastructures (routes, lignes de transmission, stations, etc.). Cette transformation s'inscrit dans des objectifs énergétiques collectifs. Mais, elle implique une redéfinition radicale du sens de ces milieux de vie jusqu'alors perçus comme naturels, patrimoniaux, paisibles, et dans une certaine mesure, sacrés.

La transformation n'est pas que visible ni neutre, elle est identitaire. L'implantation d'éolienne force un changement de sens, de « milieu de vie », à « milieu de production ».

On ne peut pas comprendre l'acceptation ou le refus d'un projet sans écouter les récits, les usages, les valeurs et même, les tensions qui émergent de ce lieu. Sans cela, le projet est imposé. Imposer un tel projet compromet le lien et l'attachement au lieu, en plus de réduire la capacité de résilience des communautés (Goudriaan et al., 2023). L'expertise de vécu ne doit donc pas être en marge pour le projet de SPDM, elle ne doit pas se résumer à des cases à cocher.

3. L'acceptation sociale. Le paradoxe entre la reconnaissance de la non-scientificité d'un sondage et son utilisation systématique en audience.

Lors des audiences publiques pour le projet de parc éolien de Saint-Paul-de-Montminy, les représentants du promoteur ont répété à plusieurs reprises que le projet bénéficiait d'un taux d'approbation de 83 %. Cette statistique, bien que présentée comme le résultat d'un sondage non scientifique, a été systématiquement utilisée pour relativiser ou minimiser les préoccupations exprimées par les personnes résidentes locales. Ce chiffre est devenu le principal argument rhétorique utilisé pour soutenir la légitimité sociale du projet.

Ce qui est surprenant, c'est le paradoxe méthodologique. Le promoteur a largement démontré sa capacité de recherche dans la planification du projet : études topographiques de grande envergure, modélisation acoustique, simulations de visibilité, évaluations de la biodiversité et inventaires de

la faune et flore. Ils ont démontré une capacité claire de rigueur scientifique. Des spécialistes, consultants et consultantes, ont été impliqués pour chacun des aspects environnementaux. Cependant, lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact humain, l'expérience sociale ou l'environnement comme milieu de vie humain, la rigueur n'est plus de mise. La composante sociale repose sur une enquête dont le promoteur lui-même reconnaît le manque de validité scientifique.

Cela dit, les initiateurs du projet ont également avancé que « même si cette enquête n'est pas scientifique, elle donne tout de même une bonne idée de l'opinion des gens à son sujet ». Cette affirmation appelle une clarification : que nous apprend réellement cette enquête ? Pouvons-nous, sur la base de ces résultats, affirmer l'acceptabilité sociale du projet ? Il est essentiel de rappeler que l'acceptabilité sociale ne peut être réduite à une valeur numérique, surtout lorsqu'elle provient d'un outil dont la rigueur méthodologique est discutable.

Le gouvernement du Québec est très clair sur ce point. Dans sa définition de l'acceptabilité sociale (Gouvernement du Québec, 2025), il stipule :

« L'acceptabilité sociale ne se quantifie pas, elle se décrit. »

Ce n'est pas un hasard si cette phrase est mise en exergue dans la [prise de position du gouvernement du Québec sur l'acceptabilité sociale](#). Elle illustre que la complexité des dynamiques humaines, sociales et symboliques d'un territoire ne peut être évaluée à partir de statistiques brutes ou décontextualisées de leur appréciation. Elle ne peut être résumée à une seule dimension (favorable ou défavorable). Encore moins lorsque cette dimension n'a pas été établie à l'aide d'une méthode rigoureuse. Et encore moins quand ce sondage a été transmis sans suivi ou description de l'échantillon ciblé. Des données sans validité apparente, sans représentativité et sans ancrage dans la réalité ne devraient pas être utilisées pour refléter, même officieusement, l'état d'une communauté.

Revenons donc aux questions de l'enquête pour examiner leur portée réelle. Par bienveillance, et par énergie, nous n'aborderons pas la section du questionnaire sur la satisfaction envers les séances d'information. Cette section n'a pas de validité de construit (Wehner et al., 2018)— ou même de face pour évaluer l'acceptabilité du projet. Nous aborderons donc les questions spécifiques à la consultation pour laquelle pour lesquelles nous sommes concernés. Nous porterons un regard critique, en cohérence avec la manière dont la donnée de proportion favorable est utilisée en commission par les initiateurs. Nous nous intéresserons à la validité de construit, tout en reconnaissant que l'outil présente d'importantes lacunes pour d'autres aspects métrologiques. La validité de construit peut se résumer en la capacité d'un outil d'évaluation à évaluer réellement ce qu'il prétend mesurer (Wehner et al., 2018). Vous retrouverez le sondage en Annexe 1

Question 1 : Municipalité

Cette question porte sur le lieu d'origine. La diversité des réponses possibles démontre la compréhension des initiateurs sur les variations potentielles en fonction du lieu. Et effectivement, les personnes répondantes de Québec ou de Montmagny n'auront pas le même lien avec la zone

d'implantation qu'un résident ou une résidente de Saint-Paul-de-Montminy, ou plus précisément, de la zone B5 entourant le lac Gosselin. Paradoxalement, l'initiateur ne reconnaît pas cette distinction dans la présentation des résultats en audience. Nous devrions savoir combien de personnes résidentes ont répondu, et quelle proportion d'entre eux est en faveur ou non. Malheureusement, le regroupement de ces réponses sous une même donnée d'acceptation (le fameux 83 %) crée une illusion d'unanimité qui masque les enjeux de proximité, d'expérience et de cohabitation directe avec les éoliennes. Pourtant, il est apparu clair, dans les consultations et audiences jusqu'à présent, que seules quelques éoliennes très localisées sont à l'origine de la contestation citoyenne.

Question 2 : Activités pratiquées

Cette question vise à capter les usages du territoire, ce qui est pertinent en soi. Ce projet conçoit l'environnement en question comme un potentiel de production. Cette question le reflète. Elle n'est pas suffisante pour documenter la valeur affective, historique, ou symbolique. Un lieu de chasse peut aussi être un lieu de traditions transmises de génération en génération. Un chemin de randonnée peut être un espace thérapeutique. Ce lieu ne peut pas être abordé en invisibilisant les autres occupations que récréatives ou économiques.

Question 3 : Opinion sur le projet

C'est ici que la question de la validité de construit est la plus critique. Une seule case à cocher : très favorable, favorable, peu favorable ou défavorable. Cette réduction (favorable/défavorable) n'intègre aucune nuance de position. Est-il possible d'être favorable à la transition énergétique, mais opposé à certaines dimensions précises d'un projet ? C'est notre cas. Nous sommes favorables aux projets d'énergie durable. Nous reconnaissons l'importance de décarboner nos modes de vie. Mais nous sommes défavorables à ce projet **dans sa forme actuelle**. Parce qu'il modifie un secteur à très haute valeur sociale et écologique, auquel nous sommes profondément attachés.

Une réponse nuancée (probablement favorable dans notre cas), qui illustre notre soutien aux énergies renouvelables et à certains aspects du projet serait interprétée de façon inappropriée, comme un appui à l'implantation des 28 éoliennes proposées. C'est faux. Ce biais est majeur. Il risque de mener à l'instrumentalisation de l'opinion des personnes répondantes, en amalgamant l'appui contextuel et idéologique.

Alors, que mesure ce sondage ?

Ce qu'un regard métrologique sur l'outil nous apprend, c'est qu'il donne une impression générale sur un projet large, où nous pouvons anticiper une hétérogénéité dans l'acceptation de ses différentes dimensions. Qu'il rend compte de l'expression d'un échantillon sans doute non représentatif et non stratifié ("Stratification," 2020). Qu'il offre une opinion où la voix des personnes résidentes des zones les plus concernées par les impacts sociaux est diluée. Il ne s'agit pas d'un indice d'acceptabilité sociale, mais d'une approximation, teintée par les conditions de participation et la formulation des questions.

Dans le cadre de mes (DG) fonctions professionnelles en santé et en recherche, je suis préoccupé par la manière dont cette donnée est utilisée comme argument d'autorité. L'acceptabilité sociale devrait avant tout être une question de reconnaissance, issue d'un dialogue respectueux de notre milieu de vie. Elle devrait être décrite, nuancée — et non réduite à un nombre peu signifiant (Enserink et al., 2022).

Le sens et l'attachement à un lieu sont d'ailleurs un facteur de grande importance pour l'acceptabilité des projets d'énergie renouvelable. Il est impératif de comprendre et évaluer comment une transformation de l'espace peut menacer la signification physique, sociale, culturelle d'un espace ou d'un paysage. L'acceptation du projet doit passer à travers une reconnaissance, une considération, et l'inclusion de ces valeurs d'attachement, dès la planification du projet (Enserink et al., 2022).

4. Des enjeux de représentation

Ce questionnaire est le reflet d'une zone de rupture importante de ce projet. Il est vrai que la science à un rôle central dans l'innovation et le développement de notre société, mais elle n'est pas sans limites.

Une prémisse positiviste de nombreuses approches scientifique repose sur la considération que le nombre, le volume et la valeur absolue sont proportionnels à l'importance (Ellis et al., 2007). Cette approche n'est pas adaptée à notre réalité locale. La signification humaine et le patrimoine local tacite des espaces forestiers entourant le lac Gosselin sont sans doute des critères plus importants — mais absents — des restrictions existantes quant au placement des éoliennes (sans diminuer leur importance) (Ellis et al., 2007). La taille d'une communauté ne devrait pas non plus réduire sa représentation. Qui sont ces 83 % d'individus illustrés en faveur du projet éolien ? Est-ce des personnes pour qui le Lac Gosselin est un milieu de vie ? Qui sont les gens réellement concernés par les enjeux et conséquences de ce projet ? Nous sommes nous-mêmes en faveur de l'implantation de projet visant une utilisation durable de l'énergie. Mais pas au prix du démantèlement — voire du déracinement — d'une communauté.

Rappelons que la richesse de cet espace requière une présence humaine réfléchie et intentionnellement limitée (Gratton & Hone, 2006). C'est un engagement et un sacrifice que de nombreux propriétaires locaux ont fait. Le seul objectif, c'est l'amour. Ce ne sont pas les opportunités financières qui ont manqué. Le potentiel d'exploitation commerciale — mais destructeur — est colossal. C'est grâce à cette résistance que le Lac Gosselin était et s'est maintenu comme un contexte aussi marquant et signifiant pour ses personnes résidentes.

5. La quantification de l'acceptation sociale : le milieu de vie comme dommage collatéral.

Les promoteurs du projet de parc éolien de Saint-Paul-de-Montminy affirment que le projet bénéficie d'une acceptabilité sociale « globale ». Cette position, comme démontré ci-dessus, repose sur des indicateurs fragiles. Cette prise de position représente un grand danger pour les

personnes concernées. Pour compenser, il faut une reconnaissance du préjudice. La difficulté de mesure, et la complexité des indicateurs d'impact sociaux ne devraient pas justifier qu'ils soient absents du discours, au contraire. L'invisibilisation se poursuit, et l'argument progresse vers : ce qui est absent, nié, nous n'avons pas à le réparer. Ne pas mesurer n'est, de toute évidence, pas suffisant pour neutraliser des impacts difficilement mesurables. Le résultat ? Des effets concrets, importants, vécus, qui échappent aux grilles d'évaluation quantitatives, et donc, à toute forme de reconnaissance. Il reste de nombreuses questions en suspens sur les mesures compensatoires pour :

- les personnes résidentes vivant dans les espaces les plus transformés, dont les paysages, les sons, l'accès et le sens seront définitivement modifiés ;
- les personnes citoyennes qui ont entretenu des environnements naturels pendant des années, parfois à leurs propres frais, par un sens intrinsèque de la responsabilité. Des efforts qui sont désormais invisibles, voire détruits par des personnes qui utiliseront l'espace selon une perspective de production plutôt qu'humaine ;
- les personnes vulnérables, pour qui le territoire représente un héritage, un référentiel identitaire, un ancrage émotionnel, à risque d'effritement par le projet.

Les compensations prévoient les pertes économiques et l'interruption de l'exploitation forestière. Elles ne prévoient pas le déracinement symbolique, le bruit persistant dans un lieu autrefois silencieux. Elles ne prévoient pas le sentiment de deuil face à la transformation d'un territoire que nous avons protégé. Elles ne prévoient pas le deuil lié au décalage entre ce que le lieu représentait et ce qu'il est en train de devenir.

Les mécanismes de compensation proposés sont exclusivement conçus autour de dimensions techniques, financières ou réglementaires. Cette réalité illustre la dissonance importante entre la vision des initiateurs de l'espace et la culture locale réelle, trop souvent omise dans les initiatives de compensation (Gregory et al., 2020; Hanna et al., 2016). Elle reflète les lacunes de compréhension des porteurs du projet de l'espace patrimonial qu'ils foulent. Considérant la capacité moderne à mener des projets fondés sur la science (environnementale et humaine), ce manque est un angle critique.

Pourtant, ces enjeux environnementaux sont au cœur de la santé, du bien-être et de la résilience des communautés locales (Barragan-Jason et al., 2023; Velasco-Herrejón et al., 2024). Un projet peut être parfaitement « rentable » tout en laissant derrière lui une communauté affaiblie, silencieusement effritée, en déclin. C'est dans ce déclin que les personnes les plus attachées paient le prix le plus élevé.

On dit parfois qu'un territoire n'a pas besoin d'être détruit pour être perdu. Il suffit qu'il cesse d'être habitable. Pas au sens technique, mais au sens symbolique, social et sensoriel (Haesbaert, 2021).

Ces impacts requièrent des réponses adaptées, des moyens concrets d'investissement dans la qualité de vie humaine.

Est-ce prévu ?

Références

- Barragan-Jason, G., Loreau, M., de Mazancourt, C., Singer, M. C., & Parmesan, C. (2023). Psychological and physical connections with nature improve both human well-being and nature conservation: A systematic review of meta-analyses. *Biological Conservation*, 277, 109842.
- Davison, R. M. (2021). From ignorance to familiarity: Contextual knowledge and the field researcher. *Information Systems Journal*, 31(1).
- Ellis, G., Barry, J., & Robinson, C. (2007). Many ways to say 'no', different ways to say 'yes': applying Q-methodology to understand public acceptance of wind farm proposals. *Journal of environmental planning and management*, 50(4), 517-551.
- Enserink, M., Van Etteger, R., Van den Brink, A., & Stremke, S. (2022). To support or oppose renewable energy projects? A systematic literature review on the factors influencing landscape design and social acceptance. *Energy Research & Social Science*, 91, 102740.
- Furness, E. (2021). Understanding the lived experience of connection to nature. *Conservation Science and Practice*, 3(7), e440.
- Goudriaan, Y., Prince, S., & Strzelecka, M. (2023). A narrative approach to the formation of place attachments in landscapes of expanding renewable energy technology. *Landscape research*, 48(4), 594-607.
- Gouvernement du Québec. (2025). *Acceptabilité sociale*. Retrieved 1er Juin from <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/acceptabilite-sociale>
- Gratton, L., & Hone, F. (2006). Les défis de la forêt privée: la conservation, l'utilisation durable de la forêt et l'écotourisme. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 25(25-3), 30-35.
- Gregory, R., Halteman, P., Kaechele, N., Kotaska, J., & Satterfield, T. (2020). Compensating Indigenous social and cultural losses: a community-based multiple-attribute approach. *Ecology & Society*, 25(4).
- Haesbaert, R. (2021). A CORPORIFICAÇÃO "NATURAL" DO TERRITÓRIO: DO TERRICÍDIO À MULTITERRITORIALIDADE DA TERRA.
- Hanna, P., Vanclay, F., Langdon, E. J., & Arts, J. (2016). The importance of cultural aspects in impact assessment and project development: reflections from a case study of a hydroelectric dam in Brazil. *Impact assessment and project appraisal*, 34(4), 306-318.
- Pramova, E., Locatelli, B., Valdivia-Díaz, M., Vallet, A., Conde, Y. Q., Djoudi, H., Colloff, M., Bousquet, F., Tassin, J., & Roldan, C. M. (2022). Sensing, feeling, thinking: Relating to nature with the body, heart and mind. *People and Nature*, 4(2), 351-364.
- Richardson, M., Dobson, J., Abson, D., Lumber, R., Hunt, A., Young, R., & Moorhouse, B. (2020). Applying the pathways to nature connectedness at a societal scale: a leverage points perspective. *Ecosystems and People*, 16(1), 387-401.
- Stratification. (2020). *Sampling and Estimation from Finite Populations*.
- Velasco-Herrejón, P., Toledo, E. L., López, J. A. R., Escobar, T. K. A., Morales, E. C., Ramírez, W. H., Hernández, L. Y. I., Felipe, G. A. G., López, L. S. J., & Rasgado, N. I. R. (2024). A capability approach to analyse well-being impacts of wind energy infrastructure. *Environmental Research: Infrastructure and Sustainability*, 4(1), 015009.
- Wehner, C., Roemer, L., & Ziegler, M. (2018). Construct Validity. *Definitions*.

Annexe 1 : Sondage transmis lors d'une rencontre d'information

3453 - Consultation SPDM

1. Municipalité

Une seule réponse possible.

- Saint-Paul-de-Montminy
- Notre-Dame-du-Rosaire
- Montmagny
- Saint-Marcel
- Ste-Louise
- Québec
- St-Adalbert
- Inconnu

2. Quel sont vos principaux intérêts ou vos principales activités dans la région du projet?

Plusieurs réponses possibles.

- Chasse
- Trappe / Piégeage
- Tourisme
- Chalet / Villégiature
- Érablière
- Pêche
- Camping
- VTT / Motoneige
- Randonnée pédestre
- Résidence
- Récolte de bois
- Emploi
- Redevance
- Agriculture

3. Quelle est votre opinion sur le projet éolien Saint-Paul-de-Montminy proposé par Kruger Énergie?

Une seule réponse possible.

- Très favorable
- Favorable
- Peu favorable
- Défavorable

Fin du document